

maison des arts
— centre d'art
contemporain
de malakoff —

105, avenue
du 12 février 1934
92240 malakoff

ouverture
mercredi au vendredi
12h à 18h
samedi et dimanche
14h à 18h

renseignements
maisondesarts.
malakoff.fr
01 47 35 96 94
entrée libre

Ville de Malakoff



Résidence de jour pour un collectif d'auteur.e.s / 2019
appel à candidature

résidence de jour pour un collectif d'auteur.e.s

présentation

Pour la septième année consécutive, la maison des arts, centre d'art contemporain de malakoff lance son appel à résidence d'artistes.

Rendue possible grâce au soutien de la Drac Île-de-France (subvention spécifique pour la résidence d'artiste) et en partenariat avec Paris Habitat, la résidence 2019 se déroulera pour la première fois en dehors du centre d'art.

D'une durée de 4 mois (du 4 novembre 2019 au 7 mars 2020), elle prendra place dans une ancienne supérette, située au 28, boulevard de Stalingrad et mise à disposition par Paris Habitat.

Le quartier, à proximité de la ligne 13, se situe dans le haut de Malakoff et constitue à lui seul « une petite ville dans la ville ».

Repéré par le centre d'art comme un site architectural et urbain remarquable il est demandé aux candidat.e.s qui souhaitent postuler de penser un projet en lien avec le site.

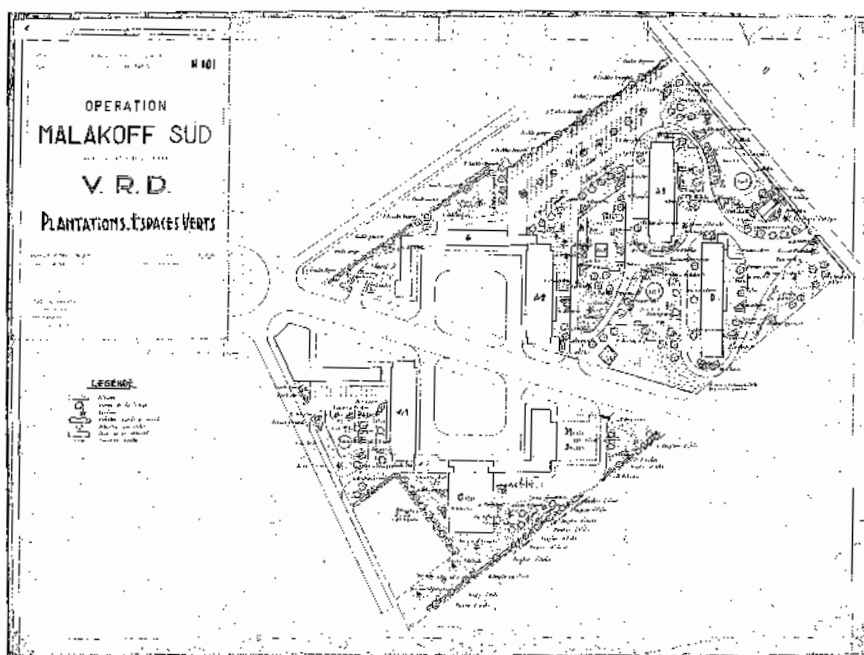
le projet

- L'appel à résidence pour l'année 2019 s'adresse aux collectifs (entre 3 et 5 personnes) qui peuvent être constitués, d'artistes, de chercheur.se.s, de commissaires, d'urbanistes, de géographes, de sociologues, etc... soucieux.ses de mener un projet visant à tisser du lien avec les habitant.e.s du quartier Stalingrad à Malakoff et avec les structures associatives du territoire.
- La résidence 2019, vise principalement à accompagner le collectif, dans sa recherche et dans l'appropriation du territoire, par le biais de temps de rencontres et d'échanges.
- Suivant son évolution, le projet de résidence pourra faire l'objet d'une production d'archives, d'une édition, de représentations performatives ou de toutes autres formes à inventer en attention avec des projets écoresponsables.
- Le projet sera accompagné d'un soutien intellectuel et logistique de la part de l'équipe du centre d'art. Celle-ci facilitera les recherches et les rencontres avec les acteur.rice.s et habitant.e.s du territoire.
- Le centre d'art et les partenaires souhaitent que cette résidence soit l'occasion de rencontres privilégiées ou d'ateliers avec les habitant.e.s et usager.e.s. Le collectif retenu devra donc être attentif à favoriser une démarche en prise avec son environnement immédiat et ses enjeux : les acteur.rice.s locaux.ales : associations, commerçant.e.s, gardien.ne.s d'immeubles. Il sera également demandé aux candidat.e.s d'être soucieux.ses des travaux liés au chantier de la ligne 15. Actuellement, le chantier du Grand Paris Express installé en plein cœur des espaces collectifs, au 21 Boulevard de Stalingrad fragilise l'activité des commerçant.e.s et suscite certaines inquiétudes.

conditions générales

les obligations des porteur.se.s de projets retenus

- Prendre en compte les contraintes des sites, les usages, la sécurité du domaine public, des réglementations, les modalités et délais de réalisation ainsi que les contraintes d'entretien.
 - Les interventions dans les espaces collectifs devront toujours donner lieu à une demande d'autorisation à la chargée de développement locale, Madame Caroline Billard, (dont les coordonnées seront transmises plus tard.) et à la directrice du centre d'art.
 - Au regard de la spécificité urbaine et architecturale de l'îlot du 21 et 28 Stalingrad mais aussi des espaces de jardins du 33 et 35 Paul Vaillant Couturier, le projet artistique devra tenir compte de l'usage particulier et règlementé des coursives et plus largement de l'occupation des espaces collectifs. Bien que ne s'appliquant par de façon systématique sur les espaces extérieurs, le règlement intérieur des immeubles devra être connu par les preneur.se.s (sera transmis ultérieurement).
 - La mixité des publics associés au projet : un public intergénérationnel et diversifié représentatif des populations et ménages hébergés sur ce site.
 - Investissement de sites dans leur situation actuelle. Il est précisé que les sites doivent être investis dans leur situation actuelle. Les projets devront en tout point tenir compte des caractéristiques du site d'implantation, du territoire et de ses habitant.e.s.
- Par ailleurs, il sera demandé au collectif retenu de réaliser un bilan faisant état des 4 mois de résidence.**



candidatures

- Les candidatures sont à adresser en français uniquement par e-mail à l'adresse suivante maisondesarts@ville-malakoff.fr
- L'e-mail aura pour objet : « Résidence collectif d'auteurs 2019 »
- Toute candidature devra comporter seulement 3 pièces jointes en format PDF (poids maximum de l'ensemble : 7 Mo) :
- 1 dossier représentatif du travail général des auteurs avec des projets réalisés (PDF)
- 1 biographie (CV) (PDF) pour chaque membre du collectif, listant les diplômes, expositions, résidences, bourses, etc. Et comprenant les coordonnées complètes des membres du collectif (adresse postale, adresse e-mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel.
- une note d'intention non obligatoire et provisoire, aucun projet n'est exigé. (2 pages A4 maximum) en PDF

Nous sommes susceptibles de vous contacter pour toute demande de précision.

sélection

- Les candidat.e.s sélectionné.e.s pour présenter une intention du projet devant le jury seront prévenu.e.s par e-mail le 9 septembre 2019.
- La présentation devant jury aura lieu le 2 octobre 2019.
- Le collectif sélectionné pour la présentation devant le jury, **sera indemnisé** à hauteur de 150 euros.
- Le jury sera composé du conseiller art plastique de la Drac Île-de-France, de la maire adjointe en charge des affaires culturelles de la ville, de la maire adjointe à la jeunesse, de la directrice des affaires culturelles de la ville, d'un.e représentant.e de Paris Habitat, d'un.e représentant.e des associations de locataires, d'une personne du deuxième groupe d'intervention sur le site, de la directrice de la maison des arts, centre d'art contemporain de malakoff et de professionnel.le.s extérieur.e.s.

Nous sommes susceptibles de vous contacter pour toute demande de précision

descriptif

- Le collectif **ne sera pas logé sur place**, il disposera cependant d'un espace de travail de 192 m² en rez-de-chaussée dont une partie dédiée et ouverte régulièrement aux habitant.e.s.
- Un espace de 69 m² en sous-sol, lieu de stockage, non autorisé à recevoir des publics et partagé avec le centre d'art.
- Une table de travail sera dédiée au centre d'art.
- **L'entrée dans les lieux se fera le 4 novembre 2019.**
- La résidence est ouverte à un collectif (3 à 5 personnes) d'artistes, de chercheur.se.s, d'architectes, urbanistes, sociologues professionnel.le.s né.e.s et/ou vivant en France et ayant terminé ses études. Chaque personne du collectif doit disposer d'un numéro de SIRET, d'un Kbis ou d'un numéro d'inscription à la Maison des artistes ou une association reconnue d'utilité publique.
- Aucune limite d'âge n'est fixée.

honoraires et production

Le collectif choisi percevra des honoraires d'un montant total de 15 000 euros net + 5 000 euros net pour la production

modalités

Envoi des candidatures : entre le 2 et le 5 septembre 2019, jusqu'à 18h

Collectifs présélectionnés : 9 septembre 2019

Présentation note d'intention devant jury : 2 octobre 2019

Date de la résidence : du 4 novembre 2019 au 7 mars 2020



le centre d'art

Vraisemblablement construite vers 1830-1840, la maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff est une ancienne bâtisse de style néoclassique qui emprunte sa grammaire formelle à un recueil d'architecture du début du XIXe siècle. Dans les années 1960, André Malraux, alors ministre de la culture, remarque cette maison devant laquelle il s'arrête par hasard. Par une délibération du 17 novembre 1992, le conseil municipal de la ville de Malakoff décide d'acquérir cette propriété que lui vend le département des Hauts-de-Seine. Elle devient propriété de la Ville en 1993, et est appelée « maison des arts ».

Bénéficiant d'une situation géographique de voisinage avec la capitale, elle est devenue l'un des lieux de rendez-vous des amateur.ice.s et professionnel.le.s de l'art contemporain de la région parisienne.

Ouverte au public le plus large, la maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff propose chaque année un programme de trois à quatre expositions, accompagnées de rencontres, de tables rondes, de workshops, d'actions pédagogiques, de projets hors les murs. Depuis 2016 un programme de résidences performées dont le commissariat a été confié à Florian Gaité.

Lieu de vie, de rencontres, d'échanges, de ressources et de pratiques artistiques, en phase avec les recherches artistiques actuelles, le centre d'art ne cesse d'évoluer et poursuit sa volonté d'offrir sur son territoire un espace de création et de médiation accessible à tou.te.s.

Après la réussite des projets des « résidences performées » et des expositions « HERstory - des archives à l'heure des post féminismes » et « Dialogue(s) avec un brin d'herbe », et « Où est la maison de mon ami ? » un regard sur la scène contemporaine syrienne, le centre d'art continue de s'affranchir du format classique de l'exposition et élargit ses pratiques aux disciplines transversales qui irriguent aujourd'hui la création contemporaine : comme la politique, le cinéma, l'anthropologie, l'astronomie, ou encore le sport, etc.

Pour tous renseignements complémentaires connectez-vous sur : <http://maisondesarts.malakoff.fr>



Avec plus de 123 000 logements, Paris Habitat est un acteur majeur du logement social à Paris et en proche banlieue. Grâce au soutien de la ville de Paris, les équipes de Paris Habitat mettent en œuvre leurs compétences et savoir-faire pour développer l'offre de logements sociaux et offrir une réelle qualité de service aux locataires. Construire, loger, réhabiliter, renouveler les territoires, attribuer des logements, assurer un cadre de vie agréable, animer la vie locale sont autant de missions qui placent Paris Habitat au cœur des problématiques sociales et urbaines actuelles. Paris habitat est propriétaire de 591 logements construits en 1962 par l'architecte Denis Honneger dans une opération appelé « Malakoff Sud ». Cet ensemble immobilier est composé de deux îlots d'habitation distincts, l'un, communément appelé par ses habitant.e.s, « côté rue », longe le boulevard de Stalingrad au 21 et au 28, (320 logements/6 halls) et comprenant, en pied d'immeuble, l'ensemble des locaux commerciaux et associatifs. L'autre îlot, communément appelé par les habitants « côté jardin », est situé en contrebas du boulevard, le long de contre allées arborées aux 33 et 35 de la rue Paul Vaillant Couturier, (272 logements / 6 halls).

Ces deux ensembles d'immeubles, bien que construits simultanément (entre 1962 et 1967), n'ont pas, du fait de leur situations géographiques et urbaines distinctes, les mêmes problématiques d'usage et de vie quotidienne pour ses habitant.e.s.

Paris habitat est un bailleur social principalement parisien soucieux d'apporter une qualité et un cadre de vie agréable à ses locataires. Favorisant et soutenant les initiatives associatives et collectives sur ses résidences, le bailleur imagine et accompagne des projets culturels innovants pour répondre aux enjeux qui se posent sur ses résidences.

Le bailleur social accompagne étroitement l'activité commerciale et associative, soucieux de maintenir une activité dans ses locaux dont l'attractivité reste fragile. On trouve une vingtaine de commerces et d'associations sous les coursives. Depuis plusieurs années, Paris Habitat soutient l'animation locale, favorise la rencontre entre les locataires par le biais d'associations implantées sur le site, et plus particulièrement « deuxième groupe d'intervention » dont l'atelier de curiosité urbaine est situé au 21 ter Boulevard de Stalingrad.

informations pratiques



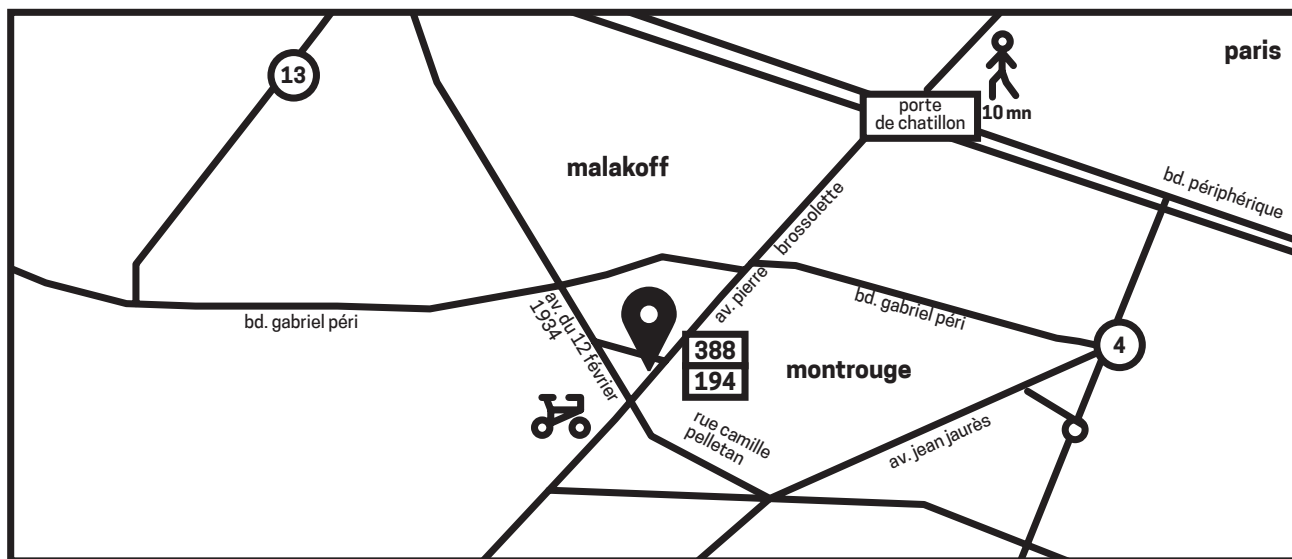
métro



bus



vélib'



accès

**105, avenue du 12 février 1934
92240 Malakoff**

métro ligne 13

Station Malakoff - Plateau de Vanves, puis direction centre-ville.

métro ligne 4

Mairie de Montrouge

voiture

Sortie Porte de Châtillon, puis avenue Pierre Brossolette

vélib'

Station n°22404, avenue Pierre Brossolette

contacts

directrice
aude cartier

pôle éducation artistique
et production
olivier richard

médiation et hors les murs
elsa gregorio

production et communication
marie decap

maisondesarts@ville-malakoff.fr

maisondesarts.malakoff.fr

01 47 35 96 94

partenaires

La maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff bénéficie du soutien de la DRAC Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et du Conseil Général d'Île-de-France.

La maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff fait partie du réseau TRAM.

